



Syndicat des débardeurs
SCFP section locale 375

J o u r n a l

Sur les Quais

Jun 2016

Collectivement
POUR TOUS

vers
l'avenir

Retour
sur nos
élections
syndicales

Retraités
21e Brunch
en photos

Nouvelle
gare maritime
pour le
Port de Montréal

Termont 52

Deux nouvelles
grues portiques

PAE, CSSD, RSSD
La Maison des débardeurs



VOTRE JOURNAL “SUR LES QUAIS”

CETTE ÉDITION, JE LA DÉDIE À TOUS CEUX ET CELLES QUI VEULENT ET OSENT CROIRE QUE L’ON MÉRITE PLUS.

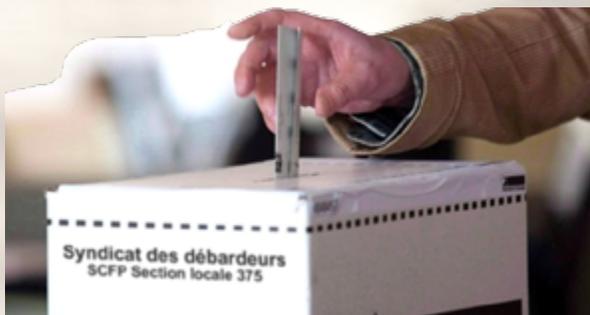
COLLECTIVEMENT, POUR LE BIEN DE TOUS.

À PLUS...

STÉPHANE LONGPRÉ COORDONATEUR DU JOURNAL

Élection générale 2016

Une unité syndicale en santé se démarque, entre autres, par une participation active de ses membres lors d’un scrutin et, encore une fois, vous nous l’avez clairement démontré.



Vous tous, membres du Syndicat des débardeurs, SCFP, section locale 375, vous vous êtes prévalus en grand nombre (773) de ce droit fondamental que toute démocratie offre à tous, soit « La liberté de choix... ». Toute société démocratique, autant politique que syndicale, se consolide sur la même fondation vers le même maître mot « Respect » : respect des opinions et des idéologies différentes, respect du suffrage final et surtout respect de l’être humain.

C’est pourquoi nous voudrions, au nom de l’unité syndicale, remercier tous les artisans, participants et candidats qui ont fait la différence pour que cette élection générale 2016 soit à la hauteur de nos attentes.

Puissions-nous alors « COLLECTIVEMENT » porter ce flambeau syndical bien au-delà de nos convictions et ça pour le bien de tous.

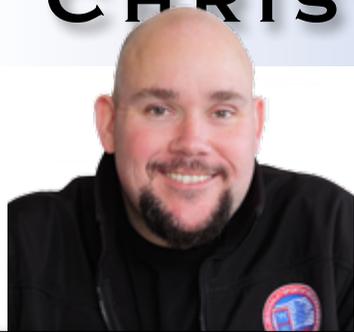
Stéphane Longpré C.S. info

Sommaire INTERACTIF

CLIQUEZ SUR LA PAGE DÉSIRÉE
POUR Y ACCÉDER

3	Président
4	Vice-Président
5	Secrétaire-Archiviste
6 à 8	Agents Syndicaux
9	Carte portuaire
10, 11	C.S Santé et sécurité
12, 13	C.S. à la formation
14, 15	C.S. à l’information
16 à 18	Section 52
19	Salle de repos Logistec
20	RSSSD
21	Comité des fiduciaires
22, 23	CSSD
24, 25	Brunch des retraités
26	Assemblée du 17 avril
27	La maison des débardeurs
28, 29	Nouvelle gare maritime
30, 31	PAE
32	Lettre à l’employeur

CHRISTIAN BEAUDIN



PRÉSIDENT

REGARDONS VERS L'AVANT...

C'est avec une grande fierté que je vous remercie de m'avoir accordé un 2e mandat à titre de président, pour un total de 4 au sein du comité exécutif depuis 2008. Je tiens à féliciter les 38 autres membres, jeunes et moins jeunes, qui ont eu le courage de déposer leur candidature à un des postes électifs.

Vous êtes plus de 88% des membres (773) à avoir utilisé votre droit de vote et la démocratie a parlé. Les résultats des dernières élections démontrent que vous avez opté à 70% pour une continuité et une stabilité au sein de votre comité exécutif. Je souhaite la bienvenue aux 3 nouveaux membres élus au comité exécutif et je tiens à remercier M. Dupuis, M. Lapierre et M. Prud'homme pour leur dévouement et leur travail au cours des dernières années.

Après 2 années assez mouvementées, remplies de conflits, autant à l'interne qu'avec l'Association des employeurs maritimes, il est temps de regarder vers l'avant. Ne vous trompez pas, nous allons toujours défendre vos intérêts, qui sont aussi les nôtres, avec la plus grande ardeur. Mais une chose est sûre, il est grand temps de se regrouper, de se rassembler et de se faire confiance! Si le passé nous a appris quelque chose, c'est que dans les moments difficiles, les débardeurs ont toujours su trouver le moyen de se tenir. **Il est temps d'appliquer cette pratique en tout temps.**

En 2016 quelles sont nos priorités?

À l'aube des prochaines négociations, même s'il y aura une autre élection avant l'échéance de la convention collective, l'heure est arrivée de se questionner sur les priorités des débardeurs. En 2016, quelles sont nos priorités? Quel est le

dossier le plus important pour les membres du 375? Il est temps de regarder les différentes options qui s'alignent devant nous. Que ce soient les conditions de travail, les horaires, les classifications, le salaire, le régime et bien-être, plusieurs de nos membres seront retraités dans les prochaines années. Qu'est-ce qu'on peut faire pour eux? Plusieurs jeunes vont prendre la relève. Quelles conditions allons-nous leur donner?

Sans oublier ceux qui sont au milieu. Quels sont leurs besoins? Conciliation travail-famille doit être développée... Bref, après 2 conventions collectives centrées presque uniquement sur l'aspect monétaire étant donné la période économique négative, il est temps d'arriver en 2016 et d'actualiser les textes avec les situations problématiques d'aujourd'hui.

C'est ensemble que nous ferons ce débat d'opinions. Avec le comité

d'information, nous allons tenter de trouver la façon la plus facile et rapide de connaître vos idées et vos priorités. N'oubliez jamais que nous sommes votre comité exécutif, nous sommes là pour vous!

Je termine en vous souhaitant une bonne saison estivale en compagnie de vos familles. Profitez bien de vos vacances.

Christian Beaudin
Président

*Collectivement,
pour tous!*





SYLVAIN CHARRON



VICE-PRÉSIDENT

Une meilleure solidarité. Un travail en construction!

D'entrée de jeu, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée lors de la dernière élection. Cette grande confiance me touche et me motive à continuer de travailler pour la collectivité. Le précédent comité exécutif avait indiqué clairement aux membres en assemblée sa volonté d'avoir une campagne électorale propre. Pour eux, une élection propre était la condition pour avoir un résultat électoral qui représentait réellement la volonté des membres.

Cette résolution avant-gardiste et courageuse se voulait un message clair de tolérance zéro pour toutes formes de salissage au local 375.

Le nouveau comité exécutif est également en mode **tolérance zéro** contre le salissage. Le comité vient d'adopter, à l'unanimité, une résolution d'appui et de défense envers les membres du comité exécutif qui seraient victimes d'un quelconque salissage dans le cadre de ses fonctions de dirigeant syndical.

Par ces deux dernières résolutions, le message des élus est clair; le salissage visant à affaiblir des dirigeants syndicaux sera combattu sur tous ses fronts. Non seulement les membres du c.e. victimes de salissage seront défendus, mais ils seront en plus appuyés dans toute démarche pour rétablir leur intégrité. Le travail d'un dirigeant syndical en 2016 est déjà assez exigeant sans qu'il ait à se battre contre du salissage gratuit.

Comme je l'ai indiqué ouvertement au cours de cette dernière campagne électorale, ma priorité sera de renforcer notre solidarité. Sans solidarité, nous sommes condamnés à un affaiblissement lent et agonisant. L'élimination du salissage est une des étapes pour ramener cette solidarité. Nous devons travailler ensemble pour une plus grande solidarité.

Finalement, cet exécutif nouvellement élu a besoin de votre appui et de votre solidarité. Vous avez voté en grand nombre pour cet exécutif. Vous devez l'appuyer en grand nombre si vous voulez garder ou retrouver la fierté d'être membre d'un des plus grands syndicats au Québec. Nous avons besoin de vous pour être capables de faire les représentations qui bénéficieront à tous les membres du local 375, qu'ils soient actifs ou retraités.

Solidairement,

Sylvain Charron *Collectivement,
pour tous!*



RAPHAËL ERKOREKA



SEC.-ARCHIVISTE



Bonjour à vous tous!.. et merci de votre confiance renouvelée à mon endroit!

Vox populi, vox Dei!!

J'aimerais, par la présente, féliciter mes adversaires électoraux Sébastien Létourneaux et Dominique Audet pour leur belle campagne propre. Le salissage vécu pendant la campagne provenait vraisemblablement de divers sous-commissionnaires parasites.

J'aimerais remercier Denis Tessier pour plein de raisons dont il se doute et ce, au travers du temps. Je veux aussi saluer Dominik Prud'homme, Martin Lapierre, Éric Collin et Normand Dupuis, en qui je vois de grands syndicalistes, tous appelés à de grandes tâches syndicales dans un futur proche, en vue de défendre et améliorer la condition générale des travailleurs.

Les trois (3) dernières années furent «à haute intensité». Constatant une majorité de membres élus sur le comité exécutif ayant la fibre syndicale

bien placée, l'employeur laissa les relations de travail à l'extrême minimum, se servant d'un gouvernement anti-travailleur pour opérer diverses attaques, dont celle visant le processus d'embauche.

Il nous fallut donc y mettre la gomme afin d'enlever le pouvoir à ce gouvernement d'ultra-droite. Qu'à cela ne tienne, nous avons été capables de propulser le mouvement du «vote-stratégique» assez loin, étant nous-mêmes à l'avant-plan, pour que l'ensemble de la population canadienne et québécoise ait la conviction qu'il était temps de leur enlever le pouvoir. Notre mission fut donc réussie! **Bravo à tous!!**

Dans une conversation récente dans la cuisine du syndicat, un membre m'indiqua que le comité exécutif nouvellement élu serait plus «normal». J'en comprends par-là qu'il y a actuellement une majorité des membres au sein du comité

exécutif, qui ont des hypothèses de travail plus proches de celles de l'employeur. Et bien... **Vox populi, vox Dei !!** (la voix du peuple est la voix de Dieu): je respecterai le vote des débardeurs de Montréal.

Voyons voir ce que les prochaines années et l'employeur nous réservent...

Syndicalement,
Raphaël Erkoréka.



DANIEL FORTUGNO



AGENT SYNDICAL

Bonjour à tous,

Permettez-moi d'abord de vous remercier de votre appui pour un 4ieme mandat consécutif au sein du comité exécutif et cette 4ieme fois, massivement au poste d'agent syndical. Votre confiance me fait chaud au cœur. Savoir que vous appréciez mon travail aussi fortement est l'une des principales raisons pour laquelle j'adore être à ce poste.

Même si le poste d'agent n'est pas de tout repos, c'est le challenge et le travail de terrain au jour le jour qui me motivent, soyez-en sûrs !

Votre confiance me fait chaud au cœur.

J'étais disponible en tout temps au cours des 7 dernières années et le serai tout autant pour les prochaines à venir. Je félicite M. Pételle et M. Desrochers de leur élection aux postes d'agent. Il me fera plaisir de travailler conjointement avec eux

pour vous représenter le mieux possible. Je veux aussi souligner le courage de tous ceux qui ont déposé leur candidature aux postes d'agents syndicaux. Je suis content de constater qu'il y a beaucoup de relève pour l'avenir de notre Syndicat.

Depuis l'élection, ça bouge pas mal au 2ème étage. Les 3 agents sont maintenant dans le même bureau

(voir page 27) pour vous servir. La restructuration va bon train et je suis content de vous annoncer que, jusqu'à maintenant, l'ambiance est bonne.

Je vous invite à me contacter au besoin et il me fera plaisir d'échanger avec vous sur divers dossiers.

Daniel Fortugno

Collectivement, pour tous!

Dossier Mécanos

Soyons solidaires pour ces membres du Syndicat des débardeurs, SCFP, Section locale 375. Jour après jour, ils s'assurent sans relâche et avec promptitude que notre équipement soit bien graissé et synchronisé. Ne soyons pas dupes mais plutôt réalistes. Ils ont, eux aussi, quelques petits grains de sable dans l'engrenage qui gênent la bonne corrélation de leur convention collective. À suivre...



Manuel Mora #2088



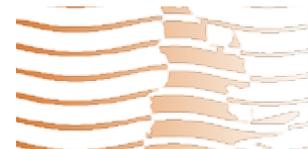
Jean-Francois Godon #2066



SYLVAIN PÉTELLE



AGENT SYNDICAL



Chères consœurs et chers confrères, tout d'abord, je tiens à vous remercier de m'avoir accordé votre confiance en tant qu'agent syndical. Je suis très reconnaissant et fier de pouvoir représenter les membres et de servir les intérêts de notre syndicat.

Aussi, permettez-moi de remercier Martin Lapierre et Normand Dupuis pour avoir accompli une bonne transition et un bon suivi des dossiers en cours.

Depuis le 4 mars 2016 que je suis en fonction et bien qu'ayant acquis un peu d'expérience au courant des dernières années (en remplacement du conseiller en SST ou encore agent syndical) et connaissant les rudiments du local, je me suis retrouvé en apprentissage accéléré avec la prise en charge des dossiers et du travail au quotidien.

Le retour de vacances de Daniel Fortugno fut très apprécié de ma part puisque le travail d'équipe entre les agents est mis de l'avant. Nos nouvelles installations au 2e étage, soit les 3 agents dans un seul et même grand bureau, favorisent l'échange et la communication entre nous et ce, pour le bien des membres. Fini le magasinage, les agents sont là pour servir.

**Servir
vos intérêts!**

Présentement, les comités sont en fonction. Que ce soit griefs ou arbitrages, procédures ou encore le suivi des dossiers continus, nous travaillons ardemment à leur progression. Aussi, nous sommes à élaborer une nouvelle structure pour les griefs et arbitrages en visant l'obtention d'un meilleur résultat qui s'avérera plus efficace.

Nous sommes un nouvel exécutif, des anciens et des nouveaux élus, et nous voulons travailler dans la même direction, entre autres avec les dossiers suivants :

- **Le déploiement avec toutes ses particularités**
- **Les picks listes**
- **Les exemptions médicales de nuits**
- **Les vacances**
- **Les contracteurs (garages)**

Ces dossiers sont des irritants majeurs pour l'avancement de notre local syndical.

Je vous invite à venir me rencontrer sur le quai ou au bureau et à me téléphoner pour discuter ou échanger sur différents dossiers.

Sylvain Pételles

*Collectivement,
pour tous!*

ALAIN DESROCHERS



AGENT SYNDICAL

La flamme syndicale ne s'éteint jamais!

En tout premier lieu, je profite de cette tribune pour remercier ceux et

celles qui m'ont accordé leur confiance lors de la dernière élection. Je suis honoré de vous représenter, ainsi que l'ensemble du membership de notre section locale et de siéger au Comité exécutif.

Inévitablement, en raison du nombre élevé de candidats aux 3 postes d'agent syndical, plusieurs n'ont pu être élus ou même réélus. À ces derniers, je rappelle respectueusement que je suis la preuve vivante que la flamme syndicale qui nous anime peut à l'occasion vaciller mais qu'elle ne s'éteint jamais.

Le 375 n'aura jamais trop de forces vives dans ses rangs.

Pour ma part, je suis disposé à travailler de concert avec les membres élus qui, je le constate, ont à cœur la reconnaissance et la défense de vos droits. Quoique nous n'ayons pas la même expérience syndicale, une homogénéité des valeurs fondamentales et une cohésion des actes sont essentielles. En effet, en raison de l'attitude frondeuse de l'AEM et de ses compagnies-membres, les dossiers pleuvent où nos interventions sont requises. Plus ça change, plus c'est pareil !

En terminant, j'espère vous voir en grand nombre aux diverses assemblées générales et vous souhaite de passer de belles vacances pleinement méritées.

Alain Desrochers

*Collectivement,
pour tous!*

Transition des pouvoirs

Merci aux confrères Martin Lapierre, Normand Dupuis et Dominik Prud'homme pour leur implication lors de la transition des pouvoirs.





Carte d'accès portuaire (laissez-passer)

Depuis le début de l'année, plusieurs membres ont été impliqués dans différents événements concernant leur carte d'accès portuaire en contravention avec le Règlement sur la sûreté maritime. Le dernier événement survenu est en rapport avec le Règlement 391 c. Le travailleur s'est vu interdire l'accès au Port de Montréal et il était passible d'une amende. Son laissez-passer lui a été remis suite à une rencontre avec un agent de Transport Canada. Veuillez noter aussi qu'il est **obligatoire** de passer votre carte d'accès aux barrières lorsque vous entrez dans le port avec votre véhicule.

Règlement 391 Il est interdit à toute personne :

- a) de prêter ou de donner à une personne le laissez-passer de zone réglementée ou la clé qui ont été délivrés à une autre personne ;
- b) d'altérer ou de modifier de quelques autres façons un laissez-passer de zone réglementée ou une clé ;
- c) de détenir ou d'utiliser un laissez-passer de zone réglementée ou une clé qui ont été délivrés à une autre personne ;
- d) d'utiliser un laissez-passer de zone réglementée ou une clé qui ont été contrefaits ;
- e) de faire ou de reproduire un double d'un laissez-passer de zone réglementée ou d'une clé.

(Article Disposition du Règlement sur la sûreté du transport maritime)

Sûreté maritime 2016

Photo prise à Ottawa, lors du Conseil consultatif de la marine canadienne pour la sûreté maritime. Eddy Doyle, Safety officer, Rob Asthon, président de ILWU, Roméo Bordignon 3e président de ILWU, Christian Beaudin, président du Syndicat des débardeurs, SCFP, Section locale 375, Daniel Fortugno, agent syndical 375, Albert Batten, président de ILA local 1657.



Réunion du **CMWC** *Conseil canadien des travailleurs maritimes* (canadian maritime workers council) pour discuter des problèmes de sûreté maritime et de la santé et sécurité des marins qui exécutent le sécurage à bord des navires qui naviguent sur le fleuve Saint-Laurent.

Sur la photo:

Président : Albert Batten, Vice président Québec : Christian Beaudin
 Vice président ILA 1657 Danny Batten, Vice président ILWU CANADA : Rob Aston
 Vice président 1825 ILA : Andrew Whynot, Vice président ILA : Kevin Pepier 269
 Vice président ILA : Pat Murphy

DANIEL TREMBLAY



C.S. EN SANTÉ-SÉCURITÉ

2016 marque le début d'une nouvelle ère pour la santé et sécurité. Les compagnies ont adopté une approche de collaboration, soit celle que nous préconisons depuis trois ans. En santé et sécurité, la confrontation n'est pas le meilleur moyen pour améliorer la santé-sécurité au travail.

Un grave accident est survenu le 5 janvier 2016 impliquant trois camions au terminal 77. Les camions étaient en attente dans la section Albert. L'opérateur de camion qui était le dernier en attente a eu un malaise et a percuté le camion en avant de lui, qui a heurté l'autre devant. Les trois travailleurs ont été transportés par ambulance et ils ont subi des blessures invalidantes. Suite à cet accident, un agent de Travail Canada a émis une promesse de conformité à la compagnie MGT ;

Promesse de conformité émise à la compagnie MGT

No. / No : 1

125.(1) (z.04) - Partie II du Code canadien du travail
19.4 - Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail.

Item / Article : L'employeur n'a pas recensé et évalué les risques professionnels, propres au poste de conducteurs des tracteurs 'shunter', y compris ceux liés à l'ergonomie.

Compliance Date / Date de conformité : Le 22 janvier 2016

No. / No : 2

125.(1)(p) - Partie II du Code canadien du travail
14.36 - Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail.

Item / Article : L'employeur n'a pas veillé à ce que le plancher et la cabine de l'appareil de manutention motorisé soient gardés libres de tout dépôt d'huile ou de graisse et de tout matériau ou autre source de risques qui peuvent faire glisser ou trébucher les employés, occasionner un risque d'incendie ou nuire à la conduite en toute sécurité de l'appareil.

Compliance Date / Date de conformité : Le 22 janvier 2016

No. / No : 3

125.(1)(k) - Partie II du Code canadien du travail
14.7 - Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail.

Item / Article : L'employeur n'a pas veillé à ce que tous les appareils de manutention motorisé soient munis de ceintures de sécurité fonctionnelles.

Compliance Date / Date de conformité : Le 22 janvier 2016

No. / No : 4

125.(1)(k) - Partie II du Code canadien du travail
14.7 - Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail.

Item / Article : L'employeur n'a pas veillé à ce que ses employés, qui conduisent les appareils de manutention motorisé, fassent l'usage de ceintures de sécurité en tout temps afin d'accroître leur sécurité.

Compliance Date / Date de conformité : Le 22 janvier 2016



Dans les prochains mois, un ergonome va vérifier les différents postes de travail pour déterminer si la ceinture de sécurité doit être portée ainsi que le genre de ceinture de sécurité approprié pour le poste de travail. Cette analyse a été faite en 2014 dans le port de Vancouver.
Accident de travail (enquête)



Lorsque survient un accident de travail, vous devez le déclarer à votre supérieur immédiat. Une enquête doit être faite par le comité de santé et sécurité ou par les délégués SST. Tous les accidents doivent être enquêtés (quasi accident-rapport préventif). Donc, votre coopération est nécessaire.



Daniel Tremblay

*Collectivement,
pour tous!*

« SOUVENEZ-VOUS DU CANARI »

28 avril Jour de deuil



Souvenons-nous de tous ceux qui sont décédés ou blessés au travail, et qui, malgré eux, nous ont ouvert la voie vers un environnement plus sécuritaire.

Pour cette occasion, l'employeur, dans toutes les salles de repos, a permis aux membres de profiter des services de massothérapeutes.

Le Syndicat et l'employeur ont voulu par ce geste rappeler à tous qu'il fait bon travailler dans un environnement relaxe et décontracté.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Présentement, il y a un règlement qui oblige tous les débardeurs, y compris les walkers et les surintendants, à porter leur équipement de protection individuelle (E.P.I.); casque, bottes et dossard. Même si, dans certaines situations, la conformité reste à définir, soyez assurés que votre comité en santé-sécurité travaille en ce sens pour le faire comprendre à l'employeur. Soyez vigilants et bons joueurs.

Portez vos E.P.I.



Liste des délégués en santé/sécurité (à conserver)

No.	Nom	CLASS.
AMAR / AEM		
855	LAFORTUEN PIERRE	AMAR
59	DENIS CLAUDE	AMAR
303	LABONNE SYLVAIN	AMAR
385	BRUNET REJEAN	AMAR
916	NAULT MICHEL	AMAR
423	LANGLOIS PIERRE	AMAR
988	DUGUAY JOCELYN	AMAR
CAST		
1605	CHARBONNEAU J.-P.	CTOP
177	CHARRON SYLVAIN	CATSI
499	PROULX ANDRÉ	TAGAN
924	BOUDREAU GAÉTAN	CTOP
1114	MARION RENÉ	MECNO
1148	DION JACQUES	CTOP
1224	ST-JEAN MATHIEU	OPROL
1237	PAULIN NATHALIE	CATRA
1631	TRÉPANIÉ CLAUDE	CATRA
1633	DUBEAU SYLVAIN	CATRA
1677	GAUTHIER RICHARD	OPROL
1764	RAMIREZ RAMON	CTOP
1768	RAMIREZ ENRIQUE	CATRA
1837	LOISELLE ÉRIC	OPROL
1849	DESJARDINS STEVE	OPROL
1913	LÉVESQUE NADIA	CATRA
1951	BÉLAIR JEAN-GUY	CTOP
2289	FREDETTE ÉRIC	OPROL
CTOUR / CONTRECOEUR		
1627	BERGERON STÉPHANE	CCHAR
1090	LAPORTE CLAUDE	GCMC
1228	ST-JEAN OLIVIER	CTOUR
1640	AUDET DOMINIQUE	CAIDE
1690	LANGLOIS SYLVAIN	CGRUR
1820	DAGENAIS JEAN	CCHAR
EMPIRE		
1778	LABELLE STÉPHANE	ELASH
169	BERGERON DENIS	SPONE
479	HOUE YVAN	SPONE
873	DIOS JAVIER FRANCISCO	ETOP
1171	LANGLOIS ÉRIC	OPONE
1277	GUAY YANIK	ETOP
1287	MARCOTTE GUY	EMTRU
1726	DUBÉ SYLVAIN	ETOP
1845	DORSA YVENEL	RECU
1847	BOUCHER JEAN-FRANÇOIS	ELASH
1933	TREMBLAY YVAN	EMTRU
6017	LEBREUX JEAN-FRANÇOIS	RECU
LOGISTEC CONVENTIONNEL		
1328	PERRON ÉRIC	PLIFT
1364	GAUDREAU CARL	PLIFT
1414	MÉNARD PIERRE	OGBOR
1636	BARBEAU MANUEL	OTUGY
1697	MICHAUD STACY	OGBOR
1832	LÉVESQUE GUY	PLIFT
1925	LÉVESQUE ROBERT	PLIFT
1511	LAPIERRE MARTIN	LOGRU
6031	GLADU FANNY	PLIFT
GRAIN		
1508	MALLETTE J PIERRE	CMG
1929	SÉVIGNY GHISLAIN	GRAIN
1967	PARISÉ MARIO	GRAIN
LOGISTEC/VRAC		
1681	LAVOIE STÉPHANE	LCHAR
1036	BERGERON RICHARD	LPELL
1323	HAMELIN MARIE-MICHÈLE	CCHAR
1629	LONGPRÉ STÉPHANE	LOCOU
1643	MATHIEU FRED	LCHAR
1737	PELLETIER ARNOLD	LCHAR
1830	TURCOTTE ANDRÉ	LCHAR

1855	DUGUAY ÉRIC	LOGRU
RACINE		
170	VALIQUETTE SERGE	SIGRA
1281	CORMIER NADINE	RATRU
1344	CLÉMENT-MORIN FRANÇOIS	RTOP
1377	SIMARD NATHALIE	RATRU
1515	GAREAU BENOÎT	TRANR
1682	CHICOINE ÉRIC	TRANR
1719	BLANCHETTE MICHEL	TRANR
1742	TESSIER DENIS	RTOP
1743	BRIEN BENOÎT	TRANR
1754	VINCENT ISABELLE	RTOP
1819	BEAUDIN NATHALIE	RTOP
1880	LAGACÉ STÉPHANE	RTOP
1996	MOSES KEVIN	TRANR
2081	GAUTHIER BENOÎT	MECNO
6021	AMIOT JEAN-MARC	RTOP
TERMONT		
1470	TREMBLAY MARTIN	TRANS
1115	KOZAK ROBERT	SGANT
1284	AUBRY DANNY	FRONT
1293	LÉTOURNEAU SÉBASTIEN	CHASI
1319	LALONDE JEAN	CHASI
1388	AMIOT MARTIN	TSTAK
1404	BOULERIC MARC	SGANT
1539	DUBORD MICHEL	TRNSJ
1641	BÉDARD RÉAL	FRONTJ
1647	PRUD'HOMME SÉBASTIEN	TSTAK
1739	TREMBLAY BENOÎT	FRONT
1822	RODRIQUE JEAN	CHASI
1827	FILIATRAULT MARTIN	TRANS
1831	COSTO PIERRE	CHASI
1955	DAIGNEAULT FRANCINE	FRONT
2004	BENTANY MAURICE	MECNO
2055	GAGNÉ LAURIER	MECNO
2060	NICOLA TOTARO	ELECT
6050	DUPUIS SÉBASTIEN	CHASI
6084	MARIER BERNARD	CHASI
DÉLÉGUÉS NON RATACHÉS À UNE COMPAGNIE		
6010	CLERMONT MARC-ANDRÉ	PCALE
6022	POULIOT SÉBASTIEN	PCALE
6038	LACASSE MICHEL	PCALE
6060	LAGUE JOHANNE	PCALE
6061	BOURASSA ALEXANDRE	PCALE
6065	RODRIQUE CHAM	PCALE
6070	LAPIERRE CARL	PCALE
6096	CARTIER STÉPHANE	PCALE
6105	ROCHFORD LUC	PCALE
RÉSERVE NON RATACHÉS À UNE COMPAGNIE		
6100	PERREAU SHAYNE	PCALE
6111	LAFOREST OLIVIER	PCALE
6131	HUARD SIMON-CARL	PCALE
6141	GINGRAS JESSICA	PCALE
6171	DICROCI VALÉRIE	PCALE
STATUT 7		
1423	FORTUGNO Daniel,	TRNSJ
1779	BEAUDIN CHRISTIAN	CTOP
1745	PÉTELLE SYLVAIN	TRANS



Stéphane Lavoie pour santé/sécurité





ERIC LANGLOIS



C.S. À LA FORMATION

Éric Langlois *Collectivement,
pour tous!*
cs à la formation

Je tiens à remercier les membres pour m'avoir accordé le privilège de vous représenter à titre de conseiller syndical à la formation. Je voudrais aussi remercier Dominik Prud'homme pour sa disponibilité lors de la transition.

Pour toute question, n'hésitez pas, il me fera toujours un grand plaisir de vous donner l'heure juste. Vous pouvez toujours me rejoindre au syndicat, sur mon cell et sur Facebook. Je devrais être en mesure de vous répondre rapidement.

Bureau : 514 255-8868 Cell : 514 830-3642 (Texto aussi)
Facebook : Éric Langlois Email : formation@syndicat375.org

Centre de formation

[Article par Stéphane Longpré]

Le centre de formation a eu, au coût approximatif de 800 000\$, une cure de rajeunissement. Son emplacement du 4840, rue Molson à Montréal ne fait pas l'unanimité, mais avec le manque d'espace portuaire qui convoite chaque pied carré de son territoire (rentabilisation), le choix n'a pas été facile. Les avenues étaient restreintes pour la complaisance de tous.

Alors, il ne reste qu'à nous trouver un stationnement!

C'est avec un budget annuel de 3 millions que toutes ces opérations peuvent, en concordance avec la demande, être diffusées.

Techniquement, le centre possède trois salles de conférence à la fine pointe de la technologie (écran géant, chaises ergonomiques, éclairage non direct avec climatisation ambiante). Tout est mis à la disposition des membres pour une ambiance propice à la formation.



Dix postes informatiques sont mis à la disposition pour la formation TMD ELEARNING (transport de matières dangereuses)

Un hangar intérieur aménagé pour donner les cours OLIF, OBLOC, ELING, ÉPAND, PCALE, PASAG, SCHARP, PCON, BARRE donne le topo aux membres avec un environnement copié/collé pour ce qui est du travail de débardage.

Le centre possède trois simulateurs high tech, un gros et deux plus petits pour donner les formations de grue portique, grue mobile, grue de bord, stacker, top rack et petit chariot élévateur.

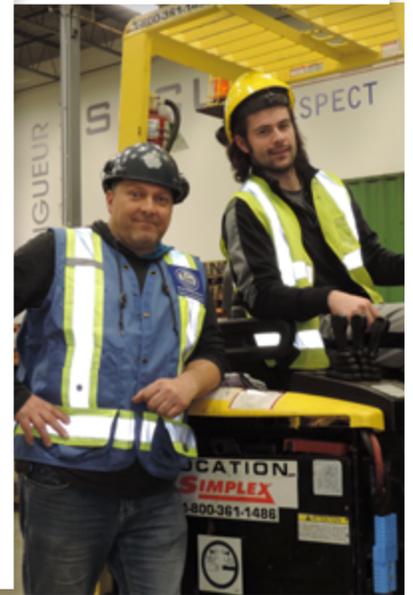
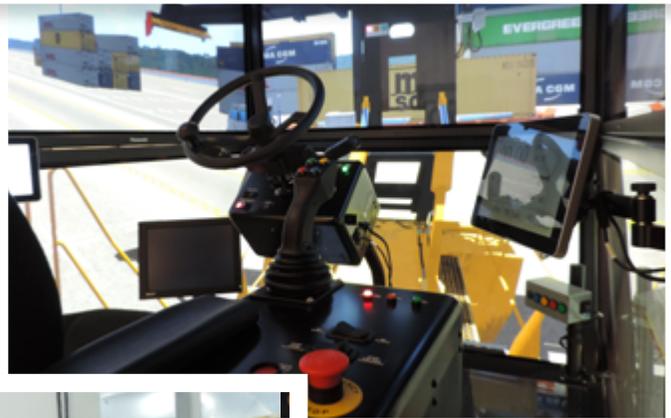
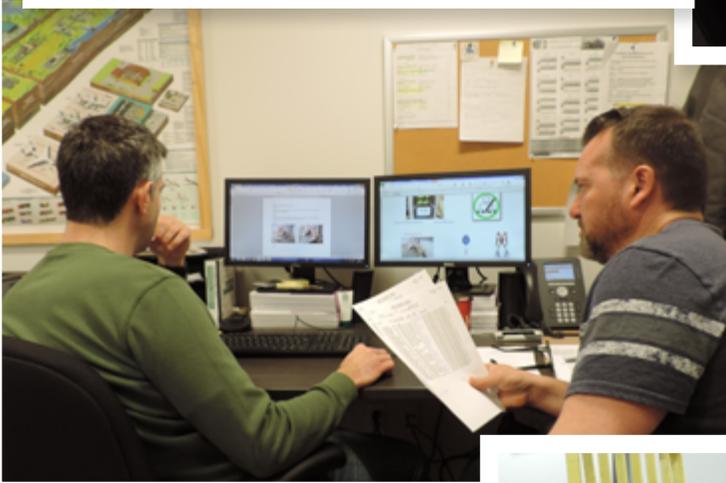
C'est avec la compétence et l'expertise de nos formateurs permanents, Pierre Ménard et Serge Pételle, que la compagnie GLOBAL SI optimise toujours plus la rentabilité et le réalisme des simulateurs en opération. Bravo !

Le centre de formation a aussi comme mandat de s'assurer que tous les formateurs non permanents, 40 au total, puissent bénéficier de formation psychologique, pédagogique et théorique pour pouvoir être ainsi au-devant de toute problématique possible.

De gauche à droite à partir du haut dans la photo circulaire:

Formateurs -**Mathieu Saindon 1937**, -**Sébastien Côté 1815**, -**Stéphane Collin 1752**

Formateur permanent -**Pierre Ménard 1414**, C.S à la formation -**Eric Langlois 1171**, Formateur permanent -**Serge Pételle 773**



Des formations en lien avec le harcèlement, la violence et le leadership peuvent aussi y être données par des formateurs du centre de formation.

Les locaux peuvent être loués aussi par différents organismes maritimes comme l'Institut maritime du Québec, Groupe Desgagnés, Groupe Océan, Port de Trois-Rivières.

Sincères remerciements à Alex Bouthillier et Audrey Moreau pour leur coopération et leur temps.

Pour toute information,

Contactez le 514-524-7442.

STÉPHANE LONGPRÉ

Consolider nos liens



C.S. À L'INFORMATION

Consœurs, confrères et amis, membres du 375, je tiens à vous remercier sincèrement de me permettre de faire un autre mandat à titre de conseiller syndical à l'information et je souhaite également exprimer ma gratitude envers vous tous.

Vous savez, c'est un grand privilège que de vous représenter et surtout, d'être chaque jour à vos côtés. Je vais continuer de vous mettre à l'avant-scène pour montrer à tous qui sont les membres du 375 et débardeurs du Port de Montréal.

J'aimerais consolider, par tous les moyens dont je dispose, ce lien qui, malgré nos différences, nous unit tous et chacun. Que l'on soit *elift* à **Empire**, *chasi* à **Termont**, *oprol* à **Cast**, *cocou* à **Contrecoeur** ou bien mécanicien.

Nous sommes tous tributaires les uns envers les autres même si nos secteurs (vrac, conteneur ou conventionnel) et parfois, quelques décennies, nous éloignent un peu par nos idéologies et nos divergences.

Stéphane Longpré cs info.

*Collectivement,
pour tous!*

Suivez-nous!

Facebook: Syndicat des débardeurs SCLP

Courriel: journal@syndicat375.org

Application pour téléphone intelligent:

Les Débardeurs du port de MTL

Par poste

Journal "Sur les Quais"

Site web: www.syndicat375.org

Canaux de distributions





Projet sondage

Le comité d'info se fera un plaisir, jour après jour, de vous acheminer toute l'information qui vous est pertinente.

Pick list, déploiement, tracts, journaux, sont tous des champs d'information qui vous sont distribués par les différents canaux.

Votre comité d'information



Eric Morin

Stéphane Longpré C.S. info.

Valérie Di Croci

Sylvain Rioux

Selon la teneur de l'info, elle vous est distribuée par l'un ou l'autre de ces canaux. Alors, nous vous suggérons de tous vous les procurer, comme tout et non par obligation.

De plus, le comité d'info est heureux et fier d'accueillir dans ses rangs Valérie Di Croci et Sylvain Rioux qui collaboreront sporadiquement avec le comité dans différentes sphères. Ils vont aussi mettre en place quelques sondages qui vont vous interpeller

tous et chacun. Nous voulons, par ce principe, connaître votre opinion et vos demandes pour la prochaine négociation qui, le temps de l'écrire, sera déjà à nos portes.

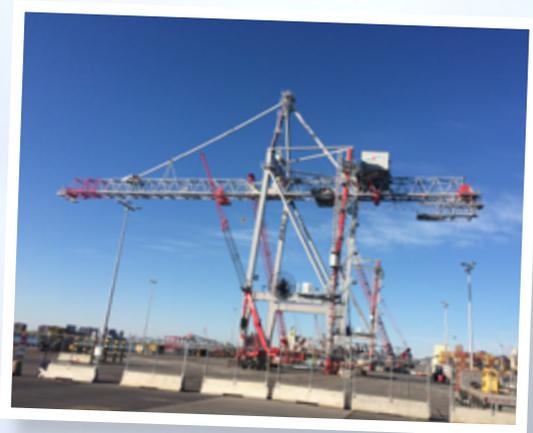
Nous n'en sommes encore qu'au préambule de ce nouveau projet, donc la teneur des questions et les canaux de distributions qui seront utilisés sont encore à définir. Mais soyez assurés que le temps venu, il nous fera un plaisir et surtout, nous nous ferons un devoir de vous contacter tous, sans exception, pour ainsi définir les réalités directionnelles des membres du Syndicat des débardeurs, SCFP, section locale 375. Notez que nous sommes ouverts aux suggestions, alors n'hésitez pas à nous soumettre vos sujets de sondage. C'est à suivre...

Je voudrais par cette tribune souligner encore une fois le grand privilège d'avoir encore à mes côtés Éric Morin. Pas juste pour ses compétences techniques et sa grande passion pour la cause, mais surtout pour le grand plaisir que j'ai à travailler avec lui.

Vous pouvez également consulter les éditions précédentes de votre journal Sur les quais via le site web



Tous Regardons



ensemble vers l'avant!

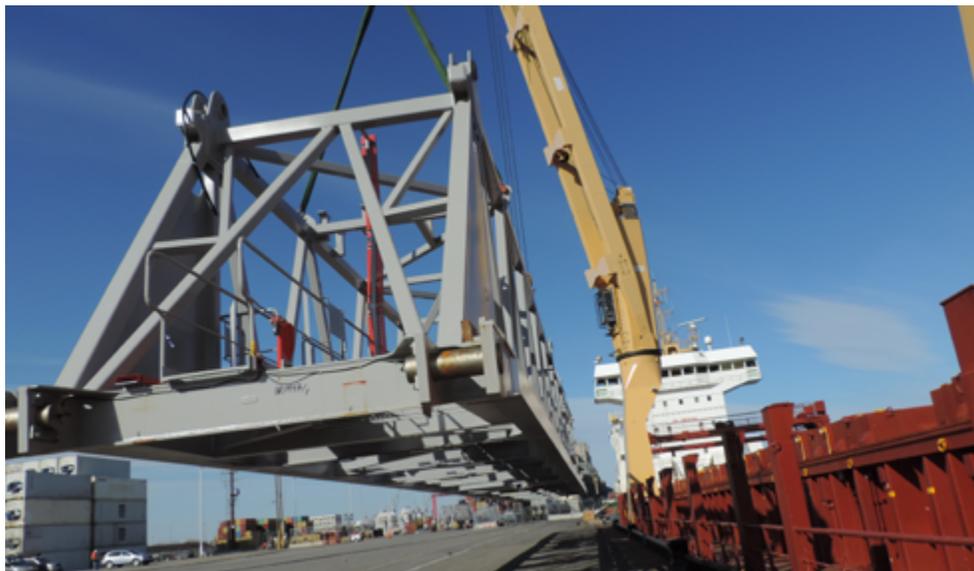
Termont section 52
(voir plus en page 18)



Section 52

[Article par Stéphane Longpré]

Bonne nouvelle, deux nouvelles grues arrivent à Termont 2, (section, 52). Elles devraient être opérationnelles à la mi-novembre si les échéanciers sont bien sûr respectés.



Chaque grue est livrée clé en main pour la coquette somme de 11 millions la copie. Toutes les composantes ont été testées en usine. Elles sont identiques à la grue 4 section 67.

Elles peuvent soulever 67 tonnes en "twin pick" et elles auront un mât plus long, qui leurs donneront la possibilité de charger jusqu'à 17 conteneurs de large.

Pour la mise en place de toute cette logistique, ils devront réaménager les rails pour les grues, configurer un passage



pour que les camions de ville puissent livrer et repartir avec leur chargement, planifier les bâtiments pour l'administration, les débardeurs et le garage satellite. Ils auront aussi à relocaliser les rails pour Viterra, structurer les rails pour la réception et l'expédition des wagons de chemins de fer pour ensuite électrifier le tout.

De plus, il y aura aussi livraison de 5 transtainers diesel qui pourront maintenant empiler 6 de haut, passe 7. En partenariat avec des stacker, ils se

chargeront du fardage des conteneurs dans cette section nouvellement aménagée. Dans la deuxième phase, il y aura deux autres grues quand la demande sera au rendez-vous, pour des prévisions qui porteront cette section à être aussi productive que la 67.



Une salle a été aménagée pour les membres vrac Montréal. Elle se situe à la section 44 dans l'ancien centre de formation. Toutes les commodités y sont présentes. Salle de repos avec divan et écran plat, cuisinette, vestiaires avec deux casiers par primaire, sans oublier ceux pour les visiteurs, salle des douches avec grand lavabo, et douche pour les yeux, en cas d'urgence. Enfin, une salle à la hauteur des compétences de ses primaires !



La Veille roulotte

Je prends quelques instants pour me laisser bercer par ces souvenirs qui jadis meublent nos quotidiens. Je revois Coco somnolant sur son Lazy-Boy poussiéreux après une période de travail intense. Je revois aussi Roger, arrivant dans le cadrage de porte, fumant son mégot de cigarette, nous fixant tous de son regard silencieux, nous laissant ainsi comprendre que nous étions ses p'tit gars. Et combien d'autres.....

Alors, même si dans un épais brouillard, la veille roulotte disparaîtra, il ne sera jamais assez opaque pour atténuer la vivacité de ces souvenirs que nous portons en nous.

À vous tous, je dis merci. **Stéphane Longpré**





Directeur adm.
STEVE MICHEL

RSSD



Directeur adm.
STEVE VINCENT

Bonjour,

L'année 2015 a commencé sous de bons auspices (rendement brut de 5,5% fin mars), mais la détérioration de l'économie mondiale dans la seconde moitié de l'année (surtout le troisième trimestre) a fait en sorte qu'au 31 décembre la caisse affichait un rendement brut d'environ 3,5%.

Cette dégringolade en cours d'année n'est pas unique à notre caisse de retraite, une majorité de caisses de moyenne taille ayant été affectées elles aussi. Les caisses détenant une allocation traditionnelle des actifs (actions et obligations) ont été malmenées par le rendement négatif des actions canadiennes (-8,3%), tandis que les obligations ont réalisé un rendement moyen d'environ 3,5%.

En ce qui concerne les actions américaines et mondiales, la chute du dollar a fait en sorte que les rendements, une fois ramenés en devise canadienne, sont excellents (environ 19 % pour les actions mondiales et 21,5% pour les actions américaines).

Une question qui nous est souvent demandée concerne les rendements de la Caisse de Dépôts et Placements du Québec (CDPQ) et du Fonds de Solidarité FTQ, qui

ont été supérieurs à ceux obtenus par notre caisse de retraite (9,1% pour la CDPQ et 7,4% pour le fonds FTQ).

Cette performance supérieure à bien des caisses de retraite s'explique par les types de placements fait par ces institutions, et aussi par leur taille respective. En effet, la CDPQ détient des actifs d'une valeur de plus de 248 milliards de dollars, tandis que le fonds de solidarité dépasse les 11 milliards de dollars d'actifs.

Avec autant d'actifs, il est plus facile d'investir directement dans des catégories d'actifs moins liquides, tel les placements privés, infrastructures et immobilier direct et nécessitant des investissements initiaux importants. Pour une caisse de retraite de plus petite taille (moins d'un milliard d'actifs) ces investissements sont plus difficiles à intégrer car les besoins de liquidités sont importants. La CDPQ et le fonds de solidarité ont réalisé une grande partie de leur rendement avec les placements privés, infrastructures directes et immobilier.

Les grandes caisses de retraite ont plus de manœuvre pour intégrer des placements peu liquides qui, au final, ne représentent qu'un faible pourcentage de la valeur de la caisse.

Une caisse comme la nôtre nécessitant des liquidités afin de payer les prestations de retraite peut difficilement geler des sommes importantes dans ces types de placement. Par contre, au cours des dernières années, des fonds d'investissement dans lesquels on peut acheter des parts et qui sont assez liquides ont été mis en place afin de répondre aux besoins des caisses de retraite.

Le Comité des fiduciaires a mis en place ces derniers mois des changements à la politique de placement de la caisse de retraite afin de pouvoir investir dans ce type de fonds. Depuis le début de l'année 2016, des investissements représentant approximativement 10% de la caisse ont été faits dans ces types de fonds. Ces investissements, offrant un rendement supérieur aux obligations et une volatilité inférieure aux actions vont permettre de stabiliser les rendements à moyen et long terme.

Espérant que ces informations ont pu répondre à des questionnements sur ces sujets, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour tout autre sujet.

Steve Vincent et Steve Michel

Comité des fiduciaires



**Bonjour à vous tous, ami(e)s débardeurs !
Tout d'abord, je tiens à vous dire que notre comité des fiduciaires travaille très fort pour faire en sorte que tous et chacun quittent**

pour leur retraite avec une rente qui sera satisfaisante et bien méritée après une carrière de travail acharné.

Comme vous le savez sûrement, avec les taux d'intérêts qui sont très bas depuis maintenant quelques années, la priorité est de trouver d'autres sortes d'investissements qui pourraient ressembler à ceux faits par la Caisse de dépôt du Québec ou au Fonds de solidarité qui sont des investissements du genre privé contrairement à ceux de la bourse ou du marché obligataire, pour ainsi diversifier les placements de notre caisse de retraite.

Dernièrement, nous avons examiné, avec l'aide de nos gestionnaires et actuaires, plusieurs projets de promoteurs qui pourraient combler cette facette de notre caisse de retraite. Le travail est plus ardu pour une caisse de retraite comme la nôtre dû aux moyens limités de liquidité disponible.

Mais soyez assurés que nous y travaillons assidûment. Je souhaite également profiter de cette occasion pour féliciter et remercier tous les débardeurs et invité(e)s qui ont participé au Brunch des retraités le 1er mai dernier. Merci à Éric Langlois et son équipe pour cette rencontre fantastique.

En terminant, je voudrais m'adresser aux plus jeunes débardeurs. Sachez que notre comité fait tout en son pouvoir pour que nous puissions bénéficier d'une rente de retraite des plus généreuses mais à cause de l'actuel état de l'économie, personnellement, je vous encourage

Bonjour,

J'aimerais prendre quelques instants afin de vous remercier de votre confiance à mon égard depuis plus de 30 ans. Au cours de ces années, j'ai eu l'occasion de participer à tous les dossiers concernant le Régime, premièrement en tant que débardeur actif, puis depuis 2003 en tant que représentant des participants retraités en compagnie de Roger Bishop.

Le Régime fait face à des défis importants, et nous nous assurons que le point de vue des retraités demeure aussi important que celui des actifs.

C'est le travail qui a été fait dans les années 70 et 80 pour établir la fondation du Régime qui a permis à celui-ci de

se développer et prendre la forme qu'il a actuellement. Malgré les défis auxquels nous faisons face, notre Régime de pension et bien-être est parmi les meilleurs offert et tous les efforts sont mis en place afin d'en assurer la pérennité pour les années à venir.

Au cours de toutes ces années, le but de mon implication a toujours été d'être au service du bien-être de tous les participants, autant actifs que retraités. Je tenais à vous indiquer à quel point votre support me motive à continuer et ce avec beaucoup de fierté.

Au plaisir de vous rencontrer,
Yves Côté (#3328).
Membre du comité des fiduciaires



Roger Bishop

membre du comité des fiduciaires



Avec un cumulatif de 15 K-O, une présidence et une vice-présidence au Syndicat des débardeurs, SCFP, Section locale 375 et maintenant, représentant des retraités au fiduciaire, Roger Bishop tient toujours sa garde très haute, même après toutes ces années, pour veiller aux intérêts de tous et chacun.

fortement à contribuer à un REER et ce, aussi rapidement que possible dû au faible investissement requis. Je vous remercie beaucoup d'avoir pris quelques minutes pour lire ces quelques lignes et n'hésitez pas à venir me voir si vous avez des questions auxquelles je me ferai un plaisir de répondre.
Bien à vous

**Denis Bergeron Vice-président
du comité des fiduciaires**

Club social et sportif des débardeur(e)s



Qu'est-ce que le C.S.S.D. fait pour vous ?

Le C.S.S.D. (Club Social et Sportif des Débardeur(e)s) est votre comité de loisirs. Nous organisons plusieurs activités annuelles. Les principales sont :

1-Le brunch des retraités

Plus de 550 membres retraités et actifs se rejoignent chaque année le premier dimanche de mai pour se regrouper et échanger ensemble les souvenirs du passé. C'est aussi un évènement créé pour souligner et remercier les membres qui ont bâti notre histoire des débardeurs. *Organisateurs : Jacques Bolduc, Éric Langlois, Christian Beaudin, Marc Boulerice*

2-Le tournoi de golf des débardeurs

Activité recrutant entre 180 et 200 participants et ce, année après année, durant la journée de la Fête du Travail. Une belle journée en excellente compagnie suivie d'un bon souper et d'une remise de prix spectaculaires. Ne manquez pas la 30ème édition cette année qui se tiendra le 5 septembre 2016.

Organisateurs : Jacques Bolduc, Éric Langlois, Christian Beaudin, Marc Boulerice

3-Le dépouillement de l'arbre de Noël

Plus de 500 participants, enfants et parents, se regroupent pour venir voir le père Noël qui leur distribue de beaux cadeaux. Un léger diner est servi, de l'animation et des jeux en grande quantité. Prenez note que cette année, l'emplacement a été changé afin de pouvoir vous recevoir en plus grand nombre et pour mettre encore plus de jeux gonflables. Surveillez nos affiches. *Organisateurs : Jacques Bolduc, Éric Langlois, Christian Beaudin, Marc Boulerice*

4-Tournoi de pêche

Une agréable journée à pêcher entre collègues et amis sur une pourvoirie bien connue. *Organisateur : Steve Brochu*

5-Tournoi de poker

Entre 6 à 8 parties de poker organisées par des membres pour des membres au local syndical. Venez bluffer avec nous le dimanche.

Organisateurs : Sylvain Lefebvre et Jocelyn Bolduc

Que ce soit Disney on ice, un spectacle d'humour, un spectacle du Cirque du soleil ou une partie de hockey du Canadien, le choix est vaste.

Si vous avez des suggestions d'activités, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de vous aider avec l'organisation. Un gros merci à nos organisateurs. C'est grâce à vous que les débardeurs peuvent se regrouper ailleurs qu'au travail. Pour ne rien manquer, surveillez les affiches du C.S.S.D. et inscrivez-vous à la base de courriel du Syndicat, par l'entremise du comité d'information, ainsi qu'à la page Facebook du Syndicat des débardeurs.

Bon été



Jacques Bolduc
Président du C.S.S.D.



N'OUBLIEZ PAS QUE LE CSSD OFFRE UN REMBOURSEMENT DE 50\$ À VOUS MEMBRE DU CSSD ET À VOTRE CONJOINT(E) POUR TOUT ABONNEMENT D'UN AN DANS UN CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE



CSSD Club social et sportif des débardeur(e)s

(suite)

Dépouillement de l'arbre de Noël 2015



Petit retour sur le dépouillement de l'arbre de Noël 2015. C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli plus de 550 personnes incluant 246 enfants, un record pour cet événement. Année après année, nous constatons un engouement pour cette grande fête appréciée de tous. À titre d'organisateur de l'évènement, je dois me rendre à l'évidence que la demande a été au-delà de nos attentes. Nous avons manqué d'espace et, pour cette raison, nous en sommes à trouver une salle plus grande et plus apte à nous recevoir pour le plaisir des enfants, parents et grands-parents. Nous vous tiendrons au courant des développements par communiqué. Alors, c'est un rendez-vous pour cette grande fête d'envergure pour le plaisir de tous. **Eric Langlois** (*administrateur du club social*)



Brunch Benoit Wolfe des retraités 2016

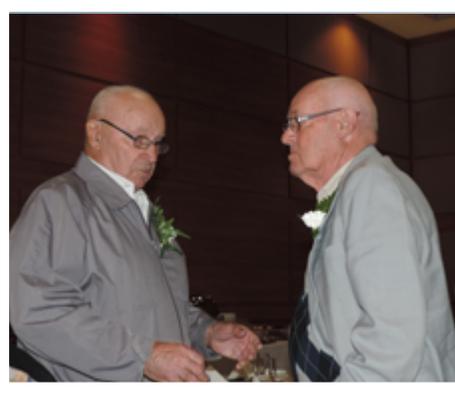
Plus de 550 membres actifs et retraités s'étaient donnés rendez-vous pour échanger et partager leurs vécus et un bon repas.

Ainsi, ils ont pu reconsolider leurs liens qui jadis, pour certains, étaient sur une base quotidienne. Plus de 40 prix en argent ont été distribués, gracieuseté de l'organisation et des multiples commanditaires et plus de 12 prix en argent et forfaits ont été donnés, courtoisie de la Caisse Desjardins du secteur industriel de Montréal. Le brunch des retraités a, encore une fois, avec une organisation impeccable, livré la marchandise à bon port !!!

Merci à tous ceux et celles qui ont donné de leur temps pour que cette journée soit mémorable.

Ce n'est que partie remise!!

Au plaisir de vous revoir tous l'an prochain...



21e Brunch des retraités





Assemblée syndicale du 17 avril 2016

C'est dans le respect que, le 17 avril 2016, à la maison des débardeurs, s'est tenu l'assemblée syndicale Port fermé. Vacances, exemptions de nuit, sécurage, affichage et bilan du président et secrétaire d'élection ont pu y être discutés donnant ainsi, au comité exécutif, un topo de la volonté directionnelle des membres présents. Le comité exécutif voudrait simplement remercier les 110 membres qui se sont déplacés pour être présents. Votre présence aux assemblées syndicales est essentielle à la force de votre syndicat et nécessaire pour aller de l'avant. Certains membres nous ont fait remarquer que l'horaire de nos assemblées était problématique. Soyez assurés que nous allons nous pencher sur la question et trouver ensemble une avenue pour le réaménagement de l'horaire de nos assemblées syndicales afin de maximiser la présence de nos membres. À suivre...



Vos agents syndicaux



Hommage aux confrères décédés

Appréciens ceux qui nous ont précédés. Soyons fiers et prenons conscience de leur héritage.

Serge Dubois	753	2015-07-08
Maurice Lavallée	840	2015-07-09
Fernand St-Onge	3232	2015-07-22
Yvan Fortin	982	2015-07-27
Maurice Beausoleil	1209	2015-08-01
Jean-Paul Dagenais	3212	2015-08-27
André Laurin	1324	2015-09-01
Raymond Campeau	176	2015-09-06
Égide Bouchard	3600	2015-11-18
Georges Martel	2888	2015-12-27
Gérard Simard	197	2016-01-01
André Simard	2967	2016-01-04
Michel Bouthillette	1134	2016-01-23
Arthur Richard	1037	2016-02-02
Marcel Charron	1069	2016-02-13
Albert Savoie	323	2016-02-18
Roland Provençal	2927	2016-02-25
Rachelle Giguère Parent	3707PC	2016-03-04
Antoine Reeves	3399	2016-03-05
Rolland Lemay	2079	2016-03-08
Robert Charbonneau	2475	2016-03-30
Origène Nault	1801	2016-03-30
Philippe Bouchard	2730	2016-04-01
Yvon Mallette	972	2016-05-07



LA MAISON DES DÉBARDEURS, C'EST NOTRE MAISON

En plus de la gestion et l'entretien quotidien de l'édifice, le conseil d'administration, composé de 5 bénévoles, s'assure d'offrir les meilleurs services à tous les usagers. Ils veillent à ce que ces derniers aient tous les outils nécessaires pour répondre à leur tour au mandat pour lequel ils ont été élus, nommés ou embauchés.

Les 3 agents syndicaux dans un même espace agrandi et réaménagé

Dernièrement, le comité exécutif a signifié au CA de la Maison des débardeurs qu'il souhaitait regrouper les 3 agents syndicaux dans un seul et même espace de travail. Une brève rencontre a permis aux 2 parties de comprendre et de s'entendre sur le sujet. Les travaux ont donc été effectués dans les meilleurs délais en respectant le budget et ce, à la grande satisfaction de tous.

Le bureau du PAE agrandi et insonorisé

La même démarche est en cours concernant le bureau du programme d'aide aux employés (PAE) afin d'offrir à ce dernier, un espace de travail mieux adapté à ses besoins. L'espace sera agrandi et insonorisé pour assurer une pleine confidentialité lors des rencontres avec les membres.

La maison des débardeurs



Nouveau bureau des agents syndicaux agrandi



Une salle disponible pour tous

Vous voulez faire un BBQ pour fêter un collègue qui prend sa retraite, faire une levée de fonds pour un organisme qui vous tient à cœur ou le club de hockey de votre enfant? Ou, encore, vous souhaitez organiser une conférence qui pourrait intéresser un groupe de collègues de travail ou amis? Sachez que la salle des débardeurs peut être louée par des gens qui n'ont aucun lien avec les débardeurs. Le tarif est de 425\$ pour la journée.

Cependant, tous les débardeurs bénéficient d'un tarif réduit. C'est-à-dire que, pour une journée, le tarif est de 300\$. En plus d'un tarif levée de fonds fixé à 200\$. Il est important de vous assurer de réserver le plus tôt possible à la réception du Syndicat des débardeurs. *(plus de détails sur notre site web)*

Bureau du PAE



Mario Blanchet

Pour le CA de la MDM

Membres du CA:

Mario Blanchet
Eric Langlois
Steve Michel
Richard Amiot
Denis Wolfe

Annonce du projet de nouvelle gare maritime pour Montréal

La société portuaire, en partenariat avec Québec et la Ville de Montréal, était fière de présenter à tous, le projet de réhabilitation de la jetée Alexandra et de la gare maritime Iberville. Au coût approximatif de 70 millions de dollars, tout sera mis en place afin d'offrir aux croisiéristes un site à la hauteur de leurs attentes.



Martin Coiteux Julie Boulet Sylvie Vachon Denis Coderre Jean D'Amour

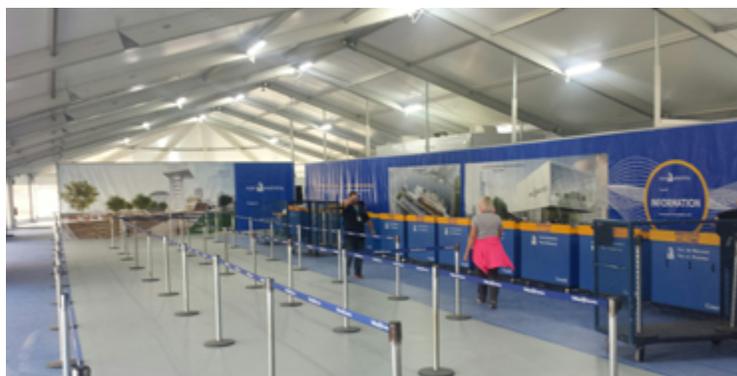
La jetée Alexandra et la gare maritime Iberville seront en mesure de recevoir leurs premiers passagers aux alentours de juin 2017. Pour finir, aux abords de 2019, avec le parachèvement d'un phare qui permettra, autant aux touristes qu'aux visiteurs, de profiter d'une vue imprenable sur Montréal à l'ère du 21e siècle.



Photos source : Chaîne You Tube du Port de Montréal



Afin de réussir à rencontrer les délais de réaménagement et de s'assurer de toujours donner un service adéquat, un chapiteau temporaire a été aménagé à la section 33 pour recevoir tous ces croisiéristes venus de partout, qui par navettes, seront transportés vers des zones récréotouristiques. La rumeur voudrait que ce chapiteau temporaire devienne par la suite permanent afin d'accueillir des bateaux ne pouvant passer sous le pont Jacques-Cartier. Mais personne ne pouvait nous le certifier. Alors, c'est à suivre.



Condition féminine



Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons réactivé le comité en 2014. Nous souhaitons vous dresser le bilan des gains faits auprès des diverses compagnies au cours de ces deux dernières années, en collaboration avec les différents comités en santé-sécurité.

À EMPIRE, nous avons réussi à obtenir l'ajout d'une 2^{ème} toilette ainsi qu'un coin cuisinette.

À MGT, nous avons eu la confirmation du chargé de projet de l'aménagement des toilettes et vestiaires que ce serait fait d'ici 6 semaines pour Cast et Racine.

Nous avons obtenu que l'accessibilité aux toilettes des femmes se fasse avec la carte portuaire à Cast et Termont. Sous peu, ce sera fait à Racine.

Les gants, les imperméables et les dossards pour femme sont maintenant disponibles en grandeur Petit.

Vous pouvez trouver également des lingettes de nettoyage style Pural au garage.

Suite à la demande du comité, une fille est présentement au programme d'aide aux employé(e)s

Nous avons eu une rencontre avec la représentante de la santé sécurité de l'AEM soit Mme Marie Ève Charbonneau.

En mars, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre comité Mme Caroline Paquin, ex-représentante des vérificatrices.

Dans la mesure où l'une d'entre vous serait intéressée à faire partie du comité, il nous fera plaisir de céder la place à une autre équipe...

Isabelle Vincent et Danielle Robillard



P A E

PROGRAMME D'AIDE
AUX EMPLOYÉ(E)S
DU SYNDICAT DES
DÉBARDEURS

Bonjour à vous, les nouveaux!

Connaissez-vous votre Programme d'aide aux employé(e)s ?

À l'entrée du rez-de-chaussée de la maison des débardeurs.

Si vous avez besoin d'informations concernant les problèmes familiaux, de consommation, de dépendance, de jeux, de maladie ou peu importe votre questionnement, venez nous voir. Nous nous ferons un plaisir de vous écouter et de vous conseiller. Tout ça, dans la confidentialité.



Vous pouvez nous joindre par cellulaire au (514) 232-8669, et ce 24 heures par jour, 7 jours par semaine ou pendant les heures de bureau au (514) 255-8868.

Responsable du programme d'aide aux employé(e)s
André Proulx

Les adjoints au Responsable
Jean-Guy Laws et Nadia Levesque

Notre mission

Le programme d'aide est un service confidentiel à court terme qui s'adresse aux employé(e)s ayant des problèmes personnels qui nuisent à leur travail.

Quel est le but du PAE?

Le PAE offre des services pour résoudre certains problèmes qui nuisent au rendement au travail, mais qui ne sont pas forcément causés par le milieu de travail.

Le PAE est conçu pour aider les employé(e)s à comprendre et à surmonter leurs problèmes personnels. Votre PAE propose un grand éventail de services et fait souvent appel à des professionnels ou à des organismes qui fournissent des soins plus poussés ou plus diversifiés dans des domaines particuliers.



À qui s'adresse le PAE?

Le PAE s'adresse à tous les employé(e)s et membres de leur famille immédiate.

Que se passe-t-il lorsque je fais appel à mon PAE?

Dans la plupart des cas, un numéro de téléphone est suggéré aux membres. Ce numéro est souvent pour vous diriger vers une ressource externe.

Exemple: services communautaires disponibles, services sociaux et financiers, services de santé mentale, conseillers professionnels, etc...

Le PAE détermine la nature du problème et adresse la personne à la ressource appropriée.

La recommandation est faite en fonction du type de problème, de la préférence de la personne et de sa capacité de payer le service (si les coûts ne sont pas couverts par le PAE ou une assurance).

Lorsqu'un(e) employé(e) communique de son propre chef avec le PAE, ce dernier établit un dossier confidentiel, recueille ensuite l'information pertinente et, selon la gravité du problème et les capacités du personnel du PAE, décide si le cas peut être géré à l'interne ou s'il faut faire appel à une ressource de l'extérieur tel qu'un programme particulier de traitement de la toxicomanie. Normalement, une entrevue est offerte à l'employé(e) dans un délai déterminé (par exemple, dans les 24h ou 48h sauf en cas d'urgence).

À quoi tient le succès d'un PAE?

Différents facteurs contribuent au succès d'un PAE :

La confidentialité absolue; l'accessibilité des services aux employé(e)s et à leur famille directe;

la reconnaissance réelle de la nécessité d'un PAE par la direction, les employé(e)s et le syndicat;

- l'appui des cadres supérieurs, des employé(e)s et du syndicat aux politiques et procédures;
- la promotion du PAE et l'incitation à y recourir;
- la diffusion de l'information sur le fonctionnement du PAE aux gestionnaires et aux employé(e)s

Pour nous rejoindre en tout temps

Cellulaire 514 232-8669

Alcooliques Anonymes

514 376-9230

Suicide Action Montréal(SAM)

1 866 APPELLE ou 514 723-4000

Urgences 911

Sécurité Port de Montréal

514 283-6911



SYNDICAT DES DÉBARDEURS SCFP SECTION LOCALE 375

Lettre à l'employeur

Nous avons devant nous un grand privilège, soit celui de pouvoir nous regarder dans les yeux. Sans détour oui, mais surtout sans tricherie. Abaissons nos gardes et délaissions nos armures pour apprendre à nous faire mutuellement confiance.

Félicitons-nous de part et d'autre pour ce vent nouveau qui, je l'espère, va consolider ce désir de continuité et ça pour le bien de tous. Pas pour la prestance de nos entités distinctes, mais pour l'émancipation de ce joyau qui fait l'envie de tous et qui nourrit le fruit de nos espérances.

Le Port de Montréal est à l'aube d'une révolution majeure, il se réinvente, bref il évolue comme vous pouvez le constater dans cette édition. Il va, par contexte géographique et volonté politique, dans un avenir dont l'écho oscille déjà au présent, connaître un essor fulgurant. Soyons prêts...

Soyons aussi visionnaires et ne sabordons pas cette chance qui nous est présentée à l'aube du 21e siècle, de nous hisser collectivement parmi les grands. Restons à l'affût de nos membres respectifs et trouvons conjointement des solutions pour dénouer les failles qui, malheureusement, font ombrage au plaisir de travailler ensemble.

Montrons ainsi à tous que nous pouvons nous aussi évoluer non par ambition, mais par conviction.

Bien à vous !!

Stéphane Longpré, #1629



*Collectivement,
pour tous!*

André Racette jr. représentant SCFP

Retour des adresses canadiennes non livrées



Syndicat des Débardeurs, SCFP section local 375
7020 rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1N 3L6

Votre journal "Sur les Quais" a été entièrement produit par votre comité d'information au syndicat des débardeurs; Stéphane Longpré (coordonnateur photos et textes) Eric Morin (mise en page, photos infographie, impression), et Valérie Di Croci (correction des textes)

Pour joindre le comité de l'information

Stéphane Longpré

Téléphone: 514 255-8868

Télécopie: 514 255-8211



journal@syndicat375.org



www.facebook.com/syndicat375

ISSN #1705-6829 #40667509

Numéro de convention de poste-publication #40667509